

BULLETIN D'INFORMATION
publié par l'Alliance des propriétaires
forestiers des Laurentides et de l'Outaouais

VOLUME 11 - NUMÉRO 3
HIVER 2016

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais



SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSPORT 2016-2017

Le calculateur des
billes de sciage et
de déroulage

P. 10

*Bonne
Année* **2017**
à tous nos lecteurs



Résultats
Concours
photos

P. 16



ANDERSON



BIENVENUE EN PREMIÈRE CLASSE

Les chargeuses à bois Anderson vous offre de la polyvalence et de la puissance qui vous permettront de passer à un autre niveau de performance. Avec leur capacité de chargement accrue et grappin permettant le ramassage de billots plus gros et plus rapidement. Informez-vous!

1-888-833-2952 www.grpanderson.com

Action Forêt



des Laurentides et de l'Outaouais

Collaborateurs

| | | |
|-------------------|----------------|---|
| Maxime Desjardins | Pierre Farley | Mathieu Vaillancourt |
| Lévis Diotte | Mario Lanthier | Fédération des producteurs forestiers du Québec |
| Jacques Gévy | Audrey Leclerc | |
| Lyne Guénette | Denise Sauriol | |

Coordination de la production

Gaétan Lefebvre (gl@tlb.sympatico.ca)

Photographies

Gaétan Lefebvre, Luc Couture, Jean-Jacques Hechler
Micheline Jolin, Mario Joly, Sylvie Ringuette, Josée Simon

Infographie

Danaé Couët, Imprimerie l'Artographe inc.

Impression

Imprimerie l'Artographe inc.

Parution

Trois fois l'an (printemps / automne / hiver)

Distribution

Postes Canada, convention de poste-publication no. 41397526

Tirage

4000 copies

ALLIANCE DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS DES LAURENTIDES ET DE L'OUTAOUAIS

725, rue Vaudreuil, Mont-Laurier (Québec) J9L 2B8
Courriel : info@spfl.net

Téléphone

819 623.2228 • 1 866 623.2228

Télécopieur

819 623.3430

Permis de livraison

Maxime Desjardins - poste 1

Comptabilité

Lyne Guénette - poste 5

Conseiller-terrain

Pierre Farley - 819 775-8273

Conseillère en programmes

Annie Mercier - poste 3

Directeur général

M. Mario Lanthier

Conseil d'administration

Jacques Gévy, président

Henri Grenier, 1^{er} vice-président

Ronald Lapierre, 2^e vice-président

François Patry, administrateur

Yves Sigouin, administrateur

Luc Gratton, administrateur

Gabriel Miron, administrateur

Action-Forêt est publiée et distribuée gratuitement aux propriétaires forestiers du Plan conjoint. La reproduction intégrale ou en partie est interdite sans l'autorisation de l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais. Les textes publiés n'engagent que la responsabilité de l'auteur.



DANS CE NUMÉRO...

- 4 **MOT DU PRÉSIDENT DU SYNDICAT
NOUVELLE ENTENTE AVEC LES TRANSPORTEURS**
Par M. Jacques Gévy - PRÉSIDENT DU SYNDICAT DES PRODUCTEURS FORESTIERS DE LABELLE
- 5-6 **LES ACTUALITÉS FORESTIÈRES**
- 8 **NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE TERRAIN
SAINES PRATIQUES D'INTERVENTION
EN FORÊT PRIVÉE**
- 9 **NOUVELLE ÈRE DE COLLABORATION...
LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN**
- 10 **LE CALCULATEUR DES BILLES
DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE :
POUR FAIRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ**
- 12-13 **POUR LA DIVISION SUD (BASSES-LAURENTIDES)
VERS LE GROUPE CRÊTE DIVISION SAINT-FAUSTIN :
MISE EN VIGUEUR DE LA PÉRÉQUATION
DE TRANSPORT**
- 14-15 **LA BONNE MÉTHODE,
C'EST PAYANT POUR TOUS...**
- 18-25 **RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016**
- 26 **MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
LES TRANSPORTEURS DU BOIS
PRIVÉ DU NORD INC.**
- 27 **LISTE DES TRANSPORTEURS**



DIVISION CONSTRUCTION KTG

1092, RUE LACHAPELLE
MONT-LAURIER (QC) J9L 3T9

819-623-6745

- USINAGE GÉNÉRAL • USINAGE MOBILE
- SOUDURE GÉNÉRALE ET SPÉCIALISÉE
- CONCEPTION & FABRICATION SUR MESURE
- SERVICE D'INGÉNIERIE
- RÉPARATION DE CYLINDRES HYDRAULIQUES
- VENTE DE COMPOSANTES HYDRAULIQUES ET INDUSTRIELLES



www.groupeKTG.com



Jacques Gévy
PRÉSIDENT DU SYNDICAT
DES PRODUCTEURS
FORESTIERS DE LABELLE

NOUVELLE ENTENTE AVEC LES TRANSPORTEURS

La signature d'une entente entre notre Syndicat et l'association des transporteurs est une bonne nouvelle pour l'ensemble de nos membres. Cette entente donne au producteur l'assurance de pouvoir compter sur un service de transport efficace et structuré et ce pour une période de deux ans. La collaboration entre l'association et le syndicat dure depuis maintenant plus de 15 ans et les rapports entre les deux ont toujours été respectueux et constructifs.

Nous avons dans le cours des négociations avec les transporteurs insisté pour que ceux-ci jouent un rôle différent et qu'ils deviennent des conseillers pour valider la qualité général de votre bois à livrer. Plusieurs producteurs ont connu des problèmes lors de la livraison de leur chargement, des coupures ou même des refus ayant été exercé par les usines. Il est à noter qu'avec les années, les règles appliquées par les usines n'ont pas changé, c'est simplement que le contrôle de la qualité exercé est plus serré. Tous ceux qui ont assisté à l'assemblée générale du mois d'avril dernier ont pu constater qu'il y avait du travail à faire de ce côté pour les producteurs. Les photos de bois non-conforme alors présentées étaient pour le moins explicites.

Votre transporteur jouera maintenant le rôle d'intermédiaire entre vous et l'usine et deviendra votre principal conseiller. Il prendra maintenant la décision finale quant à savoir si votre chargement est

conforme ou non. Nous sommes convaincus que le transporteur deviendra un allié qui nous permettra collectivement de réduire les problèmes reliés à la qualité du bois livré et sauver des sommes importantes.

En fait, le nouveau rôle confié au transporteur est d'en faire un conseiller de première ligne de par son expérience et son expertise. Toutefois, il incombe au producteur la responsabilité de réaliser un façonnage répondant aux standards demandés par les usines. Il est toujours plus économique de produire du bois de qualité dès le départ, que de devoir reprendre un façonnage au moment du chargement.

Cette nouvelle collaboration nous permettra de produire du bois de meilleure qualité et sera d'une très grande utilité pour nos prochaines négociations avec les industriels. Nous pourrions obtenir des ententes avantageuses et ainsi, nous avançons tous dans la même direction.

En finissant, les prévisions relatives à la mise en marché sont extrêmement positives pour l'hiver 2017, il est donc temps de planifier vos chantiers pour la prochaine saison.

Au nom du conseil d'administration, de notre personnel et de l'équipe d'Action-Forêt, je vous souhaite une année 2017 prospère et une très joyeuse période des fêtes.

SCF UPA
Service de
comptabilité et
de fiscalité

La compétence agricole, nos services :

- Comptabilité
- Préparation des déclarations fiscales
- Tenue de livres
- Vente et achat de ferme
- Démarrage d'une ferme
- Service de paies
- Préparation des déclarations des programmes Agri
- Transfert d'entreprise entre générations
- Formation de compagnies
- Formation de sociétés de personnes
- Impôt au décès

15, chemin de la Grande-Côte, bureau 200, Saint-Eustache (Québec) J7P 5L3
Téléphone : 450 472-0440 | Télécopieur : 450 472-4238
Courriel : scf.out.laur@upa.qc.ca

NORTRAX
www.nortrax.com

Mont-Laurier
JOHN DEERE 1 800-567-4569

CONVENTION DE TRANSPORT 2016-2017

Comme vous l'avez lu dans le mot du président, le syndicat et l'association des transporteurs en sont venus à une entente pour une nouvelle convention de transport pour les années 2016-2017.

Vous le constaterez assez rapidement, plusieurs des articles de ce numéro de DÉCEMBRE 2016, sont consacrés à cette nouvelle convention. Pourquoi une si grande attention? Simplement parce que c'est le début d'une nouvelle ère de collaboration entre le producteur et son transporteur. Comme à chaque occasion qu'un changement important est initié, il y aura des ajustements à prévoir. En plus des textes publiés dans cette revue, chacune des personnes ressources des parties, soit le directeur-général du syndicat M. Mario Lanthier et le coordonnateur de l'association M. Gaétan Lefebvre, sont disponibles pour vous fournir des explications complémentaires.

RELATIVEMENT À LA CONVENTION, DANS CE NUMÉRO :

- Mot du président du syndicat des producteurs, Jacques Gévy..... page 4
- Nouvelle ère de collaboration..... page 9
- Votre transporteur est-il membre de l'association?..... page 11
- Fiche descriptive des exigences des usines..... pages 14-15
- Mot du président des transporteurs, Lévis Diotte..... page 26

À la suite de la lecture de tous ces articles, vous serez en mesure de mieux saisir l'importance de cette nouvelle convention qui sera sûrement profitable pour les deux parties. Un bel exemple d'une entente gagnant-gagnant.

Bonne lecture.



INVESTISSEMENT MAJEUR POUR FORTRESS

VANCOUVER - Fortress Paper Ltd. entend bien prendre avantage de la sous-utilisation du Bouleau en investissant 19,7 millions de dollars dans son usine de fibre cellulosique à Thurso.

Le projet permettra à la compagnie de pâte et papier dont les bureaux chefs sont situés en Colombie-Britannique, d'utiliser le Bouleau dans la production de fibre cellulosique qui est utilisée dans la fabrication de fibres textiles, d'acétate, de cellophane ainsi que dans plusieurs additifs chimiques. Les nouvelles possibilités de son usine de l'Ouest du Québec permettra de faire meilleur usage des forêts mixtes de la région.

Le Gouvernement fédéral contribue au projet pour un montant de 9 millions de dollars et Fortress assume le reste du financement.

La compagnie prévoit compléter le projet en 2018 et lancer la production en 2019.



ASSUREZ-VOUS DU MEILLEUR OÙ QUE VOUS SOYEZ!

Pour protéger votre investissement, transigez avec un partenaire d'affaires qui connaît votre réalité.

Profitez des protections avec nos programmes exclusifs et économisez grâce à nos tarifications négociées pour vous.

**RIVERIN
GIRARD
& ASSOCIÉS**
ASSURANCE

Appelez dès maintenant pour recevoir votre **soumission gratuitement**

Dominic Lafleur
Courtier en assurance de dommages

1 819 585-4501

LA MISE EN MARCHÉ EN CE DÉBUT D'HIVER

Notre chronique sur la mise en marché devient un peu une répétition de numéro en numéro... les perspectives demeurent très intéressantes pour l'hiver 2017. L'impasse dans les négociations avec les États-Unis sur le bois d'œuvre n'affectera pas les marchés à court terme.

Pour le résineux, les producteurs de tout le territoire du Plan conjoint doivent livrer leur production vers St-Faustin-Lac-Carré à l'usine du Groupe Crête. Nouveauté pour tous les producteurs de la Division Sud, « le Règlement sur la mise en vente en commun du bois » communément appelé « péréquation de transport » est maintenant en vigueur. Dorénavant, tous les producteurs ont le même prix pour leurs billots de résineux. (voir article page 12).

Pour l'érable de qualité pâte, les livraisons se font toujours vers Fortress Cellulose Spécialisée et la demande demeure soutenue, aucun ralentissement prévu, tout comme les livraisons pour le tremble et autres feuillus. Pour le tremble en longueur, la destination demeure Louisiana-Pacific de Bois-Franc, avec la possibilité de livrer des volumes de bouleau blanc. Cependant, vous devez toujours contacter Maxime Desjardins avant de débiter les travaux de coupe dans cette essence.

Du côté des scieries de bois franc, Scierie Carrière, Forespect, Commonwealth Plywood et Lauzon Ressources forestières sont toutes en mode achat. N'acceptant aucune réception issue de la forêt privée à l'hiver 2016, Bois Nobles Ka'N'enda nous a annoncé sa réouverture en septembre dernier. La scierie achète depuis ce temps vos billes de sciage et de déroulage et prévoit maintenir ses achats pendant tout l'hiver 2017.

Produits forestiers Laurentiens, Bois La Minerve et Scierie Bondu sont des scieries où la demande en matière première demeure soutenue. Achat de différentes essences pour ces scieries, nous vous invitons à consulter leur tableau respectif dans la section dédiée à cet effet à la fin de la revue.

Pour les producteurs, cette stabilité des marchés est le signal le plus important dans le but d'assurer une planification ordonnée des travaux forestiers.

Nouveau partenaire

RIVERIN GIRARD & ASSOCIÉS

A S S U R A N C E

C'est avec beaucoup de fierté que nous annonçons la venue d'un nouveau partenaire pour Action-Forêt, le courtier en assurances de dommages, RIVERIN GIRARD et associés. Ce cabinet devient notre partenaire pour 2016 et 2017.

Solidement implanté dans les Laurentides, ce courtier dont le siège social est situé au Saguenay, compte plusieurs succursales au Québec et le représentant mandaté pour desservir les régions des Laurentides et de L'Outaouais est M. Dominic Lafleur.

M. Lafleur est en mesure de vous faire une soumission gratuite pour assurer votre équipement, que vous soyez propriétaire d'une seule machinerie ou d'une flotte plus imposante. Pour rejoindre M. Lafleur : 819 585-4501 (voir publicité en page 5)

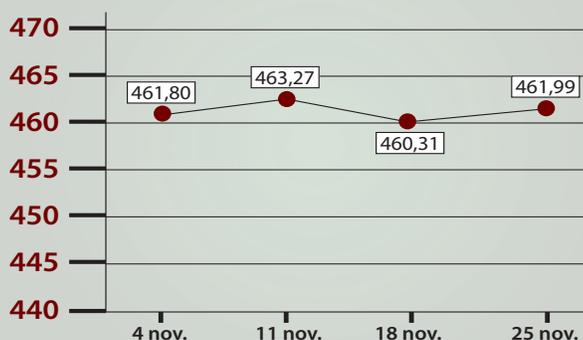
Alerte mise en marché

Plus de 70 producteurs profitent maintenant de la diffusion d'une information continue sur les événements marquants de la mise en marché régionale. Ce groupe est informé en temps réel des événements qui affectent le cours normal de la mise en marché, ce qui permet de mieux planifier la production.

Le Syndicat vous invite donc à vous rejoindre ce groupe et profiter d'une diffusion en temps réel des informations importantes. Pour vous inscrire aux alertes, un simple courriel à gl@tlb.sympatico.ca en signifiant votre intention. C'est un service gratuit qui fera de vous un producteur au fait des dernières nouvelles importantes.

Prix composé Pribec (\$ CAN)

Pribec



AMÉNAGEMENT FORESTIER

LUC PICHÉ INC.

Achat et vente de lots à bois
 Achat de coupe de bois • Coupe sélective
 Construction de chemins • Tronçonnage
 Chargement de bois • Travail à forfait

Courriel : luc_piche@msn.com
 462, 11^e rue, Ferme-Neuve (Qc) J0W 1C0

819.587.4867
 Cell. : 819.436.0632
 Téléc. : 819.587.3026

BANQUE DE NOMS D'ENTREPRENEUR POUR SERVICE DE DÉNEIGEMENT

Avec l'hiver et ses nombreux tracas qui seront inévitables pour les producteurs, faire appel à un entrepreneur en déneigement peut vous faire économiser temps et argent. Nous avons dressé une courte liste d'entrepreneurs dont le siège social est situé sur le territoire de notre Plan conjoint. Les entrepreneurs de cette liste ont été contactés et ont confirmé être en mesure d'offrir des services de déneigement et de sablage pour les producteurs en forêt privée. Si vous contactez une des personnes inscrites, celle-

ci vous informera de sa disponibilité et des coûts reliés aux tâches à exécuter.

Cette liste se retrouvera sur notre site Internet dans la section DOCUMENTATION et nous désirons la bonifier avec le temps. Si vous êtes entrepreneur et souhaitez être ajouté sur cette liste, SVP nous faire parvenir votre nom par courriel au gl@tlb.sympatico.ca.

| NOM DE L'ENTREPRISE | SIÈGE SOCIAL | PERSONNE À CONTACTER | TÉLÉPHONE | TERRITOIRE DESSERVI |
|----------------------------------|------------------------|----------------------|--------------|---|
| Transport Yan Lévesque et fils | Mont-Saint-Michel | Yan Lévesque | 819 587-4076 | Municipalités de la Lièvre Nord |
| Francis Piché | Mont-Laurier | Francis Piché | 819 440-9520 | Nord de la MRC d'Antoine-Labelle |
| Lacelle et frères | Mont-Laurier | Stéphane Lacelle | 819 623-2424 | Nord de la MRC d'Antoine-Labelle |
| Transport Marcel Gareau | Ville de Rivière-Rouge | Marcel Gareau | 819 275-7970 | Ville de Rivière-Rouge et sud de la MRC d'Antoine-Labelle |
| N Gargantini et fils excavation | Ville de Rivière-Rouge | Alain Gargantini | 819 278-7109 | Ville de Rivière-Rouge et sud de la MRC d'Antoine-Labelle |
| Excavation Stéphane Nadon | Val-des-Monts | Stéphane Nadon | 819 661-5280 | Val-des-Monts |
| Pavage Lafleur et fils | Buckingham | Annie Prévost | 819 281-3528 | Grande région de Buckingham |
| Transport Michel Deschamps | Thurso | Michel Deschamps | 819 985-2936 | MRC Papineau |
| Larivière et fils | Brownsburgh | Eric Larivière | 450 566-1215 | Grande région de Lachute |
| Yves Sigouin | Sainte-Sophie | Yves Sigouin | 450 431-9541 | Grande région de Saint-Jérôme |
| Les entreprises Bernard Sigouin | Mont-Tremblant | Bernard Sigouin | 819 425-9551 | Grande région de Mont-Tremblant |
| Excavation Claude Boivin et fils | Mont-Tremblant | Claude Boivin | 819 425-8288 | Grande région de Mont-Tremblant |

Depuis 1982

METAVIC

Fabricant de machineries forestières reconnu pour sa **qualité, fiabilité, robustesse et durabilité**



Gamme complète de produits pour tracteur de 20 à 125 HP



Fendeuse à bois
6 modèles disponibles



Treuil hydraulique et mécanique
6500 lb et 8000 lb



Chargeuse M95 pour VTT

Contactez-nous pour connaître le détaillant de votre région

1439, Rang 1
St-Pierre-Baptiste

www.metavic.ca
819-365-4376
info@metavic.ca

Pour le meilleur service de transport dans la Vallée de la Rouge, un seul nom à retenir...

Les Transports Sylvain Perrier

SERVICE DE TRANSPORT COMPLET

Camion auto-chargeur • Bois en longueur
Bois en billots • Dix roues «dompeur»



SYLVAIN PERRIER
plus de 20 ans d'expérience en transport forestier

© 819 275.7759
Cell.: 819 278.5888

9829, route 117
Rivière-Rouge J0T 1T0

NOUVELLE ÉDITION DU GUIDE TERRAIN

SAINES PRATIQUES D'INTERVENTION EN FORÊT PRIVÉE

La Fédération des producteurs forestiers du Québec annonce la publication de la 4^e édition révisée du **guide terrain Saines pratiques d'intervention en forêt privée**. Ce guide, destiné aux propriétaires de boisés et aux entrepreneurs forestiers, fait la promotion des mesures d'atténuation des impacts environnementaux au cours de leur interventions en forêt.



Vous y trouverez une multitude de recommandations portant sur la construction de chemin, l'aménagement de traverses de cours d'eau, la récolte de bois, la protection et l'aménagement des habitats fauniques ainsi que la sécurité au travail. Ce document intègre également les principales obligations légales en vigueur pour la forêt privée.

POUR OBTENIR UN EXEMPLAIRE

 VERSION ÉLECTRONIQUE
www.foretprivee.ca/bibliotheque/guides/sainespratiques

 VERSION PAPIER
Il faut s'adresser au bureau du syndicat au 819 623-2228

Source : Fédération des producteurs forestiers du Québec

SITE INTERNET

IMPORTANTE MISE À NIVEAU

www.spfl.net

À la fin 2015, nous mettions en ligne une version améliorée de notre site Internet. Après un an, il nous apparaissait important de faire une mise à niveau et d'ajouter certaines fonctions nous permettant de mieux transmettre l'information.

AINSI LORS DE VOTRE PROCHAINE VISITE SUR NOTRE SITE, VOUS REMARQUEREZ LES NOUVELLES FONCTIONS SUIVANTES :

- Mise en ligne du **Calculateur des billes de sciage et de déroulage**
- La section **Mesurage**, équivalences et tables de calcul est complétée
- Création d'une **ZONE VIDÉO**
- Nouvelle section dédiée exclusivement à la **mise en marché régionale**
- Section consacrée à divers **Dossiers-Reportages**

En plus de pouvoir vous offrir une plus grande diversité d'informations, les nouvelles fonctions nous permettent une interaction améliorée.

Le mois d'octobre 2016 a été un mois record avec plus **750 visites** et près de **3500 pages web consultées**. Ces résultats nous confirment la grande utilité de notre site pour les producteurs et nous incitent à y investir temps et efforts. Sachez que nous sommes toujours à l'écoute de vos suggestions pour nous améliorer.

Notre but est de faire en sorte que notre site devienne le véritable carrefour de l'information relative à la forêt privée des Laurentides et de l'Outaouais et votre intérêt grandissant nous porte à croire que nous sommes sur la bonne voie.



LA SOLUTION POUR LE TRANSPORT DE BOIS
Gamme complète de chargeuses à bois
de qualité, robustes et durables,
du VTT au tracteur 100 HP et +.

MACHINERIES A.B.
950, Grand Rang
Saint-Tite, Québec
GOX 3H0
418 365-5867

Pour vos travaux forestiers, fiez-vous à **MACHINERIES A.B.**
Venez visiter notre site Web www.machineriessab.ca

ANCIENNEMENT HARDY

NOUVELLE ÈRE DE COLLABORATION... LES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE CHACUN

La nouvelle Convention de transport entre le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle et de l'association Les Transporteurs du bois privé du Nord inc. a pour but d'établir une collaboration plus étroite entre le camionneur et le producteur. Les usines ayant resserré l'application de leurs normes de qualité, il était important que tous augmentent leur vigilance sur la qualité et la conformité des chargements livrés. Le changement majeur est l'introduction de la **RESPONSABILITÉ PARTAGÉE** entre le producteur et le transporteur.

Le producteur (ou son exploitant) conserve toujours la responsabilité de réaliser une bonne évaluation de la qualité du bois et d'effectuer un façonnage conforme. Cette première étape

demeure la plus importante et celle qui simplifiera énormément la suite de la livraison si elle est exécutée avec professionnalisme. Le transporteur devient responsable de superviser ce que le producteur aura produit et devient responsable financièrement d'un chargement jugé non-conforme par l'usine en partie ou en totalité.

Ce nouveau rôle fait du transporteur le lien entre l'usine et le producteur et lui donne le pouvoir de prendre la décision finale quant à la conformité du chargement.

VOICI UN RÉSUMÉ DES RÔLES DE CHACUN DANS CETTE NOUVELLE ÈRE DE COLLABORATION :

Il est de la responsabilité du producteur

- 1° De fournir un permis de livraison ayant des dates valides et des informations exactes, notamment s'assurer que le lot inscrit est bel et bien le lot ou le bois est coupé.
- 2° D'être présent lors du chargement à moins d'entente contraire avec le transporteur.
- 3° D'empiler correctement son bois pour faciliter le chargement des camions et de bien séparer les essences selon les exigences de l'usine.
- 4° De s'assurer que les droits de passage soient clairement établis sur le chemin d'accès de son chantier, si le camionneur doit circuler sur d'autre(s) lot(s) que le sien.
- 5° De bien vérifier la qualité du bois et éviter que les tiges de bois mort, pourries ou non-conformes soient livrées.
- 6° De bien façonner le bois selon les normes de l'usine (longueur, noeuds, diamètre limite, etc.).
- 7° D'effectuer les modifications avec sa scie mécanique sur les tiges ou tronçons que le transporteur aura jugé non-conformes.
** un transporteur utilisant une scie mécanique pour réaliser cette partie du travail à la place du producteur, pourrait subir des conséquences fâcheuses en cas d'accident. Pour des raisons de sécurité, le transporteur ne doit pas utiliser une scie mécanique sur le chantier du producteur sauf pour couper certaines branches du chargement déjà sur sa remorque et jugées non sécuritaires pour la circulation sur la voie publique.*
- 8° De s'assurer que le chemin d'accès à son chantier soit carrossable et que la largeur défrichée soit assez large pour la circulation d'un camion poids lourds.
- 9° De faire en sorte que le transporteur puisse effectuer le chargement dans **un laps de temps d'au maximum une heure**, soit le temps prévu dans la Convention de transport pour cette opération.

Il est de la responsabilité du camionneur

- 1° De livrer à l'usine inscrite sur le permis de livraison et de bien vérifier les heures d'ouverture de l'usine avant d'aller livrer son chargement.
- 2° D'effectuer les livraisons dans la semaine où il s'est engagé à le faire et de livrer le nombre de chargement(s) convenu(s).
- 3° De bien placer son bois sur sa remorque avant le départ du chantier pour rouler sur la voie publique en toute sécurité et respecter les exigences des usines à cet effet.
- 4° De charger son camion en respectant les normes de pesanteur, de respecter le code de sécurité routière et les restrictions mise en vigueur par le Ministère des Transports du Québec pour les chemins publics et les ponts qu'il doit emprunter.
- 5° D'informer le producteur si la qualité du bois à charger laisse à désirer ou lui semble non-conforme et d'en exiger les rectifications.
- 6° D'informer le producteur si la conformité du façonnage des tronçons ou des tiges laisse à désirer ou lui semble non-conforme et d'en exiger les rectifications.
- 7° D'avoir les assurances nécessaires pour lui et ses employés relativement à ses opérations régulières de transporteur.
- 8° D'assister un nouveau producteur qui lui en fait la demande pour valider que son chemin d'accès soit praticable par un camion poids lourd.
- 9° D'assister un nouveau producteur pour une vérification visuelle de la qualité de son bois et de la conformité de son façonnage.
- 10° D'absorber 50 % des frais de retour reliés à une livraison qui se verrait imposer un refus de l'usine.

Le transporteur absorbera aussi le même pourcentage de perte de revenus que le producteur, pour un chargement qui se verrait imposer une coupure de volume et de paiement par l'usine.

LE CALCULATEUR DES BILLES DE SCIAGE ET DE DÉROULAGE : POUR FAIRE UN CHOIX ÉCLAIRÉ

Lors de l'assemblée générale du printemps dernier, le Syndicat a présenté un projet pour la réalisation d'un calculateur de la valeur des billes de sciage et de déroulage. Nous sommes heureux de vous informer que sa mise en ligne a été effectuée depuis quelques semaines déjà. Ceux qui en ont fait l'essai ont pu constater son efficacité et son utilité.

Ce calculateur vous permet d'avoir une estimation du prix de vos billes. Les résultats sont obtenus grâce aux informations fournies par les industriels forestiers. Vous pouvez alors comparer l'offre

des scieries pour les différentes essences. À l'aide de 4 simples données le prix offert par chacune des usines est affiché. En plus, en complément d'informations vous obtenez la classe dans laquelle votre bille se retrouve et le nombre de pieds mesure de planche qu'elle contient. À noter que le prix affiché ne tient pas compte des coûts de transport et du prélevé syndical.

VOICI LES DONNÉES À INSCRIRE DANS LE CALCULATEUR POUR OBTENIR UNE ESTIMATION.

Essence:

Nombre de face(s) claire(s):

Diamètre au fin bout (en pouces):

Longueur (en pieds):

- 1° Vous devez choisir l'essence qui vous convient. Toutes les essences acceptées par les différentes scieries sont répertoriées à cet espace.
 - 2° Évaluez le nombre de face claire. C'est la partie la plus difficile, une bonne évaluation demandant certaines connaissances techniques. Très important de lire nos conseils sur cet aspect dans l'onglet *Conseils de base pour la prise de données*.
 - 3° Incrire le diamètre au fin bout;
 - 4° Incrire la longueur de votre bille;
- Pour ces deux items, il est aussi important de prendre connaissance des *Conseils de base pour la prise de données*.

Une fois les quatre données inscrites, vous cliquez sur **Calculer**, votre résultat apparaîtra dans un tableau tel qu'illustré ci-dessous.

LES INFORMATIONS SUIVANTES S'AFFICHERONT :

→ *Le volume inscrit à cet endroit est obtenu selon le diamètre au fin bout et la longueur de votre bille.*

Votre billot contient un volume de **61 pieds mesure de planche** selon la table de Roy.

| USINE | CLASSE | PRIX pour un mille pieds mesure de planche | VALEUR DE VOTRE BILLOT | NOTE |
|--|---|--|--|------|
| <i>Les scieries qui achètent les billes avec les spécifications inscrites et l'essence choisie sont affichées.</i> | <i>La classe inscrite est déterminée en fonction du nombre de face claire et du diamètre au fin bout.</i> | <i>Le prix pour un mpmp correspond à la classe de l'essence choisie.</i> | <i>La valeur en \$ est déterminée selon le nombre de pmp multiplié par le prix pour un mpmp.</i> | |

Produire du bois de sciage et de déroulage est d'une importance capitale pour toute exploitation forestière. Notre outil a été créé pour vous permettre de faire une analyse attentive et choisir judicieusement la scierie vers laquelle votre bois sera livré.

Votre transporteur devient co-responsable financièrement avec vous de la qualité du chargement à livrer et sera en mesure de vous confirmer si ce chargement est conforme aux exigences des usines. Il a le même intérêt que vous à livrer du bois répondant aux standards des industriels, il est donc important de choisir un transporteur membre de l'association LES TRANSPORTEURS DU BOIS PRIVÉ DU NORD INC. Le membre reçoit de son association une documentation complète sur les exigences des usines et il est informé des dernières modifications à ces exigences quand elles surviennent. Le contact avec les usines est direct et se fait en temps réel.

Le transporteur membre s'engage en signant son contrat d'engagement avec son association à respecter les termes et conditions de la Convention de transport signée entre son association et votre syndicat. C'est une assurance que la grille tarifaire négociée sera respectée et que tout différend entre vous et lui peut être réglé en demandant l'intervention de votre syndicat.

Choisir un transporteur membre est donc un choix qui s'impose. Si votre transporteur n'est pas membre et que vous tenez à conserver ses services, celui-ci peut devenir membre très rapidement en contactant l'association dont les coordonnées sont inscrites à la page 27 de la revue.

| | | | |
|---|---|---|--|
|   |  <p>Multifonctionnel sur PTO de tracteur ébranche, mesure et scie en longueur</p> |  <p>la marque la plus vendue en Europe Gamme complète de 14' à 28'</p> |  <p>KR PAN Treuil de 2.5 tonnes à 7.5 tonnes à partir de 2900 \$</p>  <p>Processeur à bois de chauffage accepte jusqu'à 18.5 po Transforme jusqu'à 10 cordes à l'heure</p>  |
|---|---|---|--|

NOUVEAU MARCHÉ NOTRE ENTREPRISE ACHÈTE DU BOIS EN LONGUEUR OU EN TRONÇON livré à Saint-André-Avellin ou à Ripon

SERVICES DE COUPE G.R.

PRIX BRUT OFFERTS pour une tonne métrique verte (t.m.v.)

| | |
|---|---|
| <p>GROUPE No 1 feuillus 1^{re} qualité 50 \$ t.m.v. en longueur 53 \$ t.m.v. en tronçon ÉRABLE, HÊTRE ET MERISIER Le merisier est accepté jusqu'à 33 % du chargement. L'érable rouge n'est pas accepté dans ce groupe.</p> | <p>GROUPE No 2 feuillus mixtes 43 \$ t.m.v. en longueur 46 \$ t.m.v. en tronçon ÉRABLE ROUGE, FRÊNE, CERISIER, ORME, BOULEAU BLANC, CHÊNE ROUGE. Aucun tremble, ni tilleul accepté</p> |
|---|---|

DIAMÈTRE MAXIMUM : 18 po à la souche TRONÇON DE 8 À 24 PIEDS
DIAMÈTRE MINIMUM : 4 po au fin bout

Pour livrer du bois vous devez détenir un permis de livraison émis par le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle. Votre paiement sera effectué par le Syndicat et vous devez payer vous-même votre transporteur.

Informations : Stéphane Rhéault ☎ 819 775.0986

Transport Yan Lévesque & Fils

Excavation
Fosses septiques
Construction de chemins forestiers

Transport
Transport forestier
Service de chargement

819 587-4076
Cell. : 819 440-5363
transportyanlevesque@msn.com

R.B.Q. 5625-9633-01

YAN LÉVESQUE, PROP. | 106, 8^e RUE, MONT-SAINT-MICHEL (QC) J0W 1P0

POUR LA DIVISION SUD (BASSES-LAURENTIDES) VERS LE GROUPE CRÊTE DIVISION SAINT-FAUSTIN : MISE EN VIGUEUR DE LA PÉRÉQUATION DE TRANSPORT

La période de transition étant complétée, nous sommes en mesure de débiter l'uniformisation réglementaire de notre Plan conjoint tel que proposé et adopté dans le projet de « fusion » entériné par les assemblées générales annuelles du Syndicat des producteurs forestiers de Labelle, du Syndicat des propriétaires forestiers du Sud-Ouest du Québec et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ).

Nous pouvons ainsi vous informer de la mise en vigueur du « Règlement sur la mise en vente en commun du bois » communément appelé « péréquation de transport » (réf. Action-Forêt, volume 11, no 1 printemps 2016) dès janvier 2017 pour les bois livrés à l'usine du Groupe Crête de Saint-Faustin-Lac-Carré. Rappelons que ce règlement permet à tous les producteurs de recevoir le même prix (bord de route), peu importe la distance séparant leur boisé de l'usine. Ce principe de base illustre bien l'essence même des bienfaits d'une mise en marché collective.

Les taux de transport du résineux seront établis en fonction de la Convention de transport 2016-2017 signée entre le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle (SPFL) et Les Transporteurs de bois privé du Nord inc. Nouveauté pour les producteurs de la

Division Sud, votre transporteur sera dorénavant payé par le SPFL. Très important de noter que votre transporteur devra devenir membre de l'association des transporteurs, celle-ci étant reconnue par la RMAAQ comme agent accrédité pour le transport sur le territoire de notre Plan conjoint. Vous devez informer votre transporteur qu'il devra payer une contribution annuelle à l'association qui est de 200 \$.

Il y a une autre particularité importante à connaître, soit qu'un transporteur qui effectue une livraison pour votre compte doit être en mesure de livrer un chargement avec une masse nette d'au minimum de 35 tonnes métriques vertes (tmv). Les tarifs négociés tiennent compte de ce minimum et dans le cas contraire, soit un manque de bois pour atteindre cette masse nette, le transporteur est en droit d'exiger une compensation monétaire en vous faisant signer un formulaire à cet effet. Pour les transporteurs ayant un équipement particulier (remorque non-standard de type « pop-trailer ») qui sont dans l'impossibilité de transporter une masse nette de 35 tmv, ceux-ci seront considérés comme ayant transporté 35 tmv (ou l'équivalent pour le bois payé au MPMP) et seront évidemment payés en conséquence.



Industries
Renaud Gravel inc.

71, ch. St-Gabriel, St-Cléophas-de-Brandon
(Québec) J0K 2A0
Sans frais : 1 888 299-1748
Tél. : 450 889-2794
Télé. : 450 889-8103
Courriel : info@indgravel.com
www.indgravel.com

NOUVEAU
RCA480

TAJFUN
PROCESSEUR À BOIS DE CHAUFFAGE
RCA 480 (contrôlé par joystick)
ACCEPTÉ DES BILLES DE 19 PO DE DIAM.

Augmentez votre
productivité avec le
SAC À BOIS
DE CHAUFFAGE

**MOULIN
À SCIE
PORTATIF**

LA PUISSANCE, LÀ OÙ VOUS EN AVEZ BESOIN!

Combien de fois avez-vous été déçu par votre treuil conventionnel à cause du manque de puissance ou encore à cause du câble qui est trop court ? Ce temps est révolu !

Portable Winch Co., leader mondial de la fabrication et de la distribution de treuils portables à essence, vous offre maintenant la possibilité de choisir le treuil qui vous convient !



FACILE À UTILISER

Le fonctionnement des treuils Portable Winch est très simple. L'utilisateur n'a qu'à ancrer le treuil (à l'aide de l'élingue de polyester fournie) à un arbre, une souche ou tout objet qui est plus lourd que la charge à tirer. Il passe ensuite la corde de polyester double tresse autour du tambour, démarre le moteur et tire sur la corde. La pression exercée par la corde sur le tambour cabestan suffit à tirer la charge !

Contrairement à un treuil conventionnel sur lequel le câble s'accumule sur un tambour, grossissant ainsi son diamètre et diminuant par le fait même la force de tire à chaque tour, les treuils Portable Winch offrent une puissance de tire constante, peu importe la longueur de corde utilisée. Effectivement, grâce au principe du tambour cabestan, il n'y a aucune limite de longueur de corde.

Un autre point intéressant à connaître, est que si une force de tire supplémentaire est nécessaire, l'usage d'une poulie ancrée à la charge à tirer permet de doubler la force de tire. Il s'agit du principe de palan.

Finalement, Portable Winch vous offre une gamme complète d'accessoires afin d'optimiser les performances du treuil et d'élargir la gamme d'applications possibles. Ancrages, caissons de transport, cordes de polyester, sacs à corde, poulies, mousquetons, crochets, élingues, cône de débusquage, ne sont que quelques exemples d'accessoires spécialement conçus pour faciliter le travail et le rendre sécuritaire.

LE PCW5000 LE TREUIL PARFAIT POUR LES FORESTIERS



Ce treuil propulsé par un moteur Honda 4 temps GXH-50cc, pèse 16 kg (35 lb) et offre 1000 kg (2200 lb) de force de tire en ligne simple. Si vous avez besoin d'abattre des arbres, de tirer de grosses charges, de sortir un véhicule enlisé, le treuil PCW5000 est fait pour vous !

Les forestiers l'apprécient en raison de sa puissance et des deux options de vitesse offertes grâce aux tambours cabestans interchangeable. Ce treuil offrira de nombreuses années de loyaux services à son propriétaire.

LE PCW3000 LE TREUIL IDÉAL POUR LES CHASSEURS

Plus léger et plus petit que tous les autres treuils portables sur le marché, le PCW3000 ne pèse que 9,5 kg (20 lb). Ce petit bijou offre une puissance de tire de 700 kg (1500 lb) en ligne directe et est propulsé par un moteur HONDA 4 temps GX-35 cc toutes positions !



Son originalité tient du fait qu'il est parti intégrante d'un ensemble de transport permettant de le porter sur le dos, grâce au sac à dos moulé, ou de l'ancrer aisément dans son caisson de transport sur un véhicule tel un QUAD (VTT), une motoneige ou un côte-à-côte. « Beaucoup de clients nous demandaient un treuil facile à transporter et à utiliser en toutes occasions. Les treuils électriques que l'on retrouve sur les divers véhicules de transport sont souvent inadéquats ou encore inaccessibles lorsque les utilisateurs sont dans le pétrin. Si le QUAD (VTT) est très embourbé, il devient difficile, voire impossible d'accéder au treuil qui se trouve à l'avant du véhicule. Avec le PCW3000, qui se trouve dans son caisson de transport, ancré sur le dessus du véhicule, il devient très facile d'y accéder et de l'utiliser » nous dit Monsieur Pierre Roy, PDG et concepteur des Treuils Portables à Cabestan.



Pour plus d'informations visitez le www.portablewinch.com

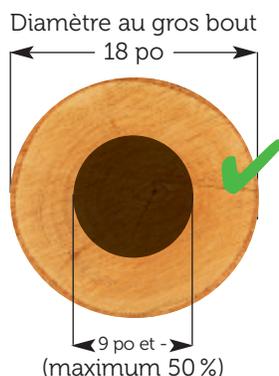


Cette fiche descriptive résume la quasi-totalité des exigences des usines concernant la qualité du bois livré et la conformité du façonnage des tiges ou des tronçons.

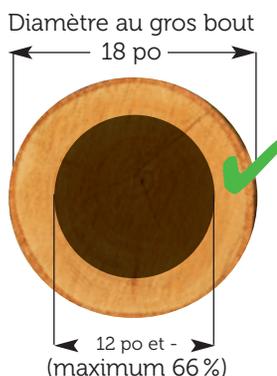
NORMES APPLICABLES POUR TOUTES LES USINES SANS EXCEPTION

CARIE, POURRITURE ET TROU

On doit éliminer au gros bout de la bille la carie, la pourriture ou les trous jusqu'à atteindre le pourcentage toléré par l'usine.

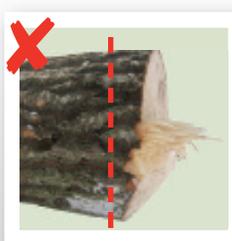


Pour les usines **Louisiana Pacifique Bois-Franc** et **Groupe Crête de Saint-Faustin-Lac-Carré** on accepte une bille avec un défaut qui recouvre au **maximum 50 %** du diamètre au gros bout.



Pour l'usine **Fortress Cellulose Spécialisée** on accepte une bille avec un défaut qui recouvre au **maximum 66 %** du diamètre au gros bout.

ENCOCHE D'ABATTAGE

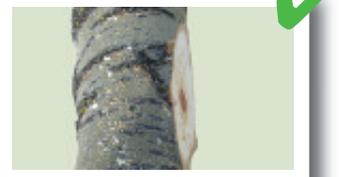


L'encoche d'abattage doit être coupée à angle droit (90°). Faire tout de suite après l'abattage en forêt.

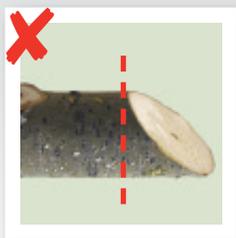


LES BRANCHES ET LES NŒUDS

Les branches et les noeuds doivent être coupés à ras le tronc.



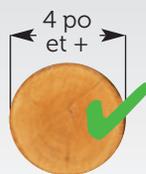
LE FIN BOUT



La coupe de biais n'est pas conforme.



Le fin bout doit être coupé à angle droit (90°).



Diamètre minimum accepté de 4 pouces.

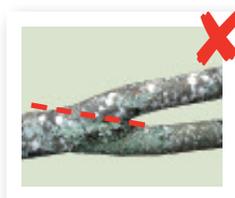


POUR TOUTES LES USINES :

On ne doit jamais livrer de chicot, d'arbre mort, incendié, endommagé par les insectes ou contenant des corps métalliques tels clous ou chalumeaux.

LES FOURCHES

Les fourches occasionnent des problèmes majeurs pour les usines. Les tronçons ou les tiges doivent avoir un seul axe.



HODE, C'EST PAYANT POUR TOUS...

NORMES SPÉCIFIQUES ET DIFFÉRENTES POUR CHACUNE DES USINES

| USINES | DIAMÈTRE MINIMUM GROS BOUT | DIAMÈTRE MAXIMUM GROS BOUT | LONGUEURS ET SUR-LONGUEUR DES TRONÇONS OU DES TIGES | FLÈCHES AUTORISÉES La flèche est l'indication de la courbure maximale autorisée par l'usine |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------|--|--|
| Fortress Cellulose Spécialisée Thurso | 6 po | 30 po | 8 à 24 pieds. Aucune sur-longueur exigée. | 8 po sur un tronçon de 8 pieds mais le tronçon doit passer dans un cylindre de 30 po. |
| Groupe Crête St-Faustin-Lac-Carré | Plus de 4 po | Aucune limite | 8-10-12-16 pieds avec sur-longueur de 6 à 8 po. Dans le cas des 16 pieds, 16 pi 9 po sera refusé. | Bois en tronçon flèche très minime acceptée. |
| Louisiana Pacifique Bois-Franc | 6 po | 27 po | TRONÇONS : 10 pi 6 po avec jeu de 2 po. L'usine tolère 20 % des billots qui peuvent avoir entre 8 pi 4 po et 10 pi 6 po. TIGES : aucune restriction de longueur. | Pour un tronçon de 8 pi 4 po, on accepte une flèche de 4 po. Pour un tronçon de 10 pi 6 po on accepte une flèche de 7 po. |

| USINES | CONTENU DU CHARGEMENT Important : Dans le but de faciliter l'opération chargement pour le transporteur, le producteur doit s'assurer que ses empilements de bois respectent les séparations d'essence exigées par les usines. | | | | | | AUTRES EXIGENCES |
|---------------------------------------|---|--------------------------------|--|--|-------|------------------------------------|--|
| Fortress Cellulose Spécialisée Thurso | Les essences livrées doivent être SÉPARÉES SELON LES GROUPES SUIVANTS et un permis de livraison est exigé pour chacun des groupes si le chargement contient plus d'un groupe. | | | | | | La livraison de chargement pour la qualité cogénération doit respecter toutes les normes de qualité. |
| | Érable à sucre Érable rouge Hêtre | Bouleau jaune Bouleau blanc | Peuplier / Frêne Noyer / Cerisier Tilleul / Orme Ostryer / Caryer | Sapin Épinette Pin / Pruche Mélèze | Frêne | Cogénération (toutes les essences) | |
| Louisiana Pacifique Bois-Franc | Les essences livrées doivent être SÉPARÉES SELON LES GROUPES SUIVANTS et un permis de livraison est exigé pour chacun des groupes si le chargement contient plus d'un groupe. | | | | | | La livraison ne doit pas excéder un été entre la coupe et la livraison. |
| | ENSEMBLE Peuplier faux-tremble Peuplier à grandes dents Peuplier à feuilles deltoïdes Peuplier baumier | | ENSEMBLE Pin sylvestre Pin blanc Pin gris Pin rouge | SÉPARÉS Érable rouge Mélèze Tilleul d'Amérique Bouleau à papier | | | |
| Groupe Crête St-Faustin-Lac-Carré | <p>Achat au mppm Les camions doivent être chargés de façon à ce que le camionneur ou celui qui le décharge à l'usine, puisse décharger la remorque en respectant la règle d'un empilement différent pour chaque groupe de longueur. Tous les fins bouts doivent être regroupés dans le même sens. Les essences ; sapin, épinette, et pin gris, peuvent être mélangées.</p> <p>Achat à la tonne métrique Les camions peuvent être chargés sans aucune restriction quant à la disposition des longueurs et des essences sur le chargement. • L'usine demande aux producteurs de prioriser le façonnage des longueurs de 16 pieds, puis en deuxième lieu celles de 12 pieds. Dans le but d'éviter des pertes de volume, les longueurs de 8 et 10 pieds sont aussi acceptées, mais les billes de ces longueurs doivent être façonnées dans la partie supérieure de l'arbre, (« top ») et non dans la bille de souche. Pour un même secteur de coupe, il est très important que la totalité de la partie commerciale de l'arbre (de la bille de souche jusqu'au fin bout de 4 pouces) se retrouve en entier dans les livraisons. Si la bille de souche est retirée pour servir à d'autres fins, l'usine se réserve le droit de refuser le chargement. On ne peut demander en cours d'exploitation d'un même secteur de coupe, une modification du type de paiement. Si on demande un paiement selon les tonnes métriques nettes livrées, toutes les livraisons issues de ce même secteur devront être payées selon les tonnes métriques nettes livrées et ne pourront faire l'objet d'une demande de paiement selon un mesurage au mppm.</p> | | | | | | Le bois coupé en hiver doit être livré à la fin juin au maximum. Aucun bois des champs. |

Ce document est publié dans le but d'aider les producteurs et les transporteurs à effectuer des livraisons avec des chargements conformes. Cependant, comme les usines peuvent modifier leurs exigences avec préavis, ce document peut s'avérer incomplet et ne peut être utilisé pour justifier une omission ou un oubli.

Résultats Concours photos SAISON AUTOMNE

Nous sommes heureux de vous transmettre le résultat de notre concours photo pour la période de l'automne 2017. Nous avons eu une forte participation et avec de superbes photos soumises par les participants. Le choix du jury n'a vraiment pas été facile.



1^{er} prix : 100 \$ • Josée Simon, Lac-des-Plages

***Félicitations
aux gagnants et
aux participants !***



2^e prix : 75 \$ • Luc Couture, Mont-Laurier



3^e prix : 50 \$ • Micheline Jolin, Mont-Laurier

NOUS VOUS PRÉSENTONS
LES PHOTOS DES TROIS
AUTRES FINALISTES.



Mario
Joly

Sylvie
Ringuette,
Nomingue



Nous remercions les participants et souhaitons une aussi bonne participation pour notre concours hivernal (*détails sont affichés à la page suivante*).

**Jean-Jacques
Hechler, L'Ascension**



Concours de photos



SAISON HIVER



À la suite d'une forte participation à notre concours de la SAISON AUTOMNE, nous continuons dans cette édition pour la saison hiver.

Pour cette deuxième partie, nous espérons retrouver des paysages forestiers de notre hiver québécois qui illustrent bien son intensité, avec la neige et le froid en évidence. Nous publierons les photos gagnantes dans notre prochaine édition de mars 2017.

LES RÈGLES DU CONCOURS SONT LES SUIVANTES :

- 1° Vous pouvez soumettre de une à cinq photos et vous ne pouvez participer qu'une seule fois par édition.
- 2° Le concours est ouvert au photographe amateur ou professionnel et s'adresse à tous les producteurs forestiers, mais aussi à tous nos lecteurs.
- 3° Chaque participant atteste être l'auteur et l'unique titulaire du droit d'auteur de la ou des photographies présentées et les photos soumises n'ont jamais été publiées dans un média écrit ou sur le web.
- 4° Chacun des participants accepte que l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides de l'Outaouais utilise ses photos pour les publier sur son site Internet, dans la revue Action-Forêt ou au bureau administratif, en mentionnant le crédit photo.
- 5° Vous avez jusqu'au 10 février pour nous soumettre vos photos.



Nous offrons des
prix en argent
pour les gagnants

1^{er} prix : 100 \$
2^e prix : 75 \$
3^e prix : 50 \$

Date limite
pour envoyer
vos photos :
10 février 2017

Vous faites parvenir vos photos en format numérique à l'attention de Gaétan Lefebvre, et ce, par courriel seulement gl@tlb.sympatico.ca en mentionnant que vous désirez participer au Concours photo SPFL – HIVER 2016.



Bonne chance à vous tous !



TERRA-BOIS

COOPÉRATIVE DE PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS

« Conseiller accrédité par
l'Agence de mise en valeur
des forêts privées »

Pierre Baril
Directeur Général

Foresterie • Faune • Sciage adapté

387, rue Lafleur, Lachute (Québec) J8H 1R2
Tél. : 450 562-1126 poste 230 • Téléc. : 450 562-9338
pierre.baril@terra-bois.qc.ca



RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016

- Le répertoire des prix est établi en fonction des informations disponibles au moment de l'impression. Si il existe une disparité entre les listes publiées et celle des usines, celles des usines a préséance.
- Le territoire de la **Division Nord** correspond au territoire de la MRC Antoine-Labelle en plus des municipalités de Labelle, La Conception et La Minerve. Toutes les autres municipalités appartiennent à la **Division Sud**.
- L'unité de mesure pour les usines de sciage et de déroulage est la Table de Roy.
- Le coût de l'espace requis pour publier les tableaux est acquitté par les usines et scieries concernées. Pour les usines absentes, vous retrouverez les informations sur notre site Internet.
- Il est primordial de s'informer auprès de Maxime Desjardins **avant** de débiter vos interventions forestières pour savoir si les produits forestiers que vous désirez mettre en marché sont en demande.

**LOUISIANA PACIFIQUE
CANADA LTÉE**



DIVISION MANIWAKI

1012, ch. du Parc Industriel
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9

**DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES**

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix NET (HIVER) au producteur pour un mètre cube solide

Tige en longueur

Tronçon de 10 pi 6 po

| | | |
|---------------------------------|----------|----------|
| Peuplier | 27,91 \$ | 30,23 \$ |
| Tilleul | 27,91 \$ | 30,23 \$ |
| Bouleau blanc | 27,91 \$ | 30,23 \$ |
| Pin blanc, rouge, gris / Mélèze | 27,86 \$ | 30,18 \$ |

Taux moyen de transport : Tige en longueur 16,96 \$ (m³ solide) / tronçon 17,70 \$ (m³ solide) • **Prélevé syndical :** 1,95 \$ (m³ solide)

**DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS**

**GROUPES
D'ESSENCES**

**Prix BRUT (HIVER) au producteur avant paiement du transport
pour un mètre cube solide**

Tige en longueur

Tronçon de 10 pi 6 po

| | | |
|---------------------------------|----------|----------|
| Peuplier | 44,87 \$ | 47,93 \$ |
| Tilleul | 44,87 \$ | 47,93 \$ |
| Bouleau blanc | 44,87 \$ | 47,93 \$ |
| Pin blanc, rouge, gris / Mélèze | 44,82 \$ | 47,88 \$ |

Le producteur paie lui-même les frais de transport • Prélevé syndical : 1,95 \$ (m³ solide)

BOIS LA MINERVE INC.

Courriel : comptabilite@boislm.ca



15, chemin des Pionniers
La Minerve (Québec) J0T 1S0
Tél. : 819 274-2433
Télec. : 819 274-2437

**GROUPES
D'ESSENCES**

Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

Sélect

S1

S2

S3

| | | | | |
|--|--|--|--|---|
| Peuplier Longueurs : 8-10-12 pi | 14 po et plus, 4 f.c. 450 \$ | 12-13 po, 4 f.c. • 14 po et +, 3 f.c. 390 \$ | 10-11 po, 4 f.c. • 12-13 po, 3 f.c. 320 \$ | 9 po, 4 f.c. • 10 po et plus, 1 f.c. 250 \$ |
| Tilleul Longueurs : 8-10-12 pi | 14 po et plus, 4 f.c. 450 \$ | 11 po et plus, 4 f.c. 12 po et plus, 3 f.c. 370 \$ | 10 po et plus, 4 f.c. 11 po et +, 3 f.c. • 10 po et +, 2 f.c. 300 \$ | 9 po et plus, 4 f.c. 10 po et plus, 2 f.c. 200 \$ |
| Pin blanc Longueurs paires seulement | Sélect 16 po et +, 4 f.c. Longueurs : 12-14-16 pi Aucun noeud 700 \$ | S1 10 po et +, 0 f.c. • Longueurs : 12-14-16 pi Diamètre nœuds noirs acceptés : 1 po pour billes de 10-11 po 2 po pour billes de 12 à 15 po • 3 po pour billes de 16 po et + 425 \$ | S2 8-9 po, 0 f.c. • Longueurs : 8-10-12-14-16 pi Diamètre nœuds noirs acceptés : 2-3 po pour billes de 12 à 15 po • 4 po pour billes de 16 po et + 300 \$ | |
| Pruche | Les longueurs acceptées sont 8-10-12-14-16 pi, mais la scierie demande de faire le plus possible des longueurs de 12 et 16 pi. Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout • Aucune roulure, ni de nœud noir | | | 300 \$ |

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

► Sur-longueur de 6 po ► Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Les billes doivent être droites, sans roulure, ni carie multiple ► Aucune tige morte, chauffée, brûlée, endommagée par les insectes ► Aucun bois des champs ► Aucun corps étrangers dans la bille ► Aucun trou sur le tronc.



BOIS NOBLES KA'N'ENDA LTÉE

PERSONNES RESSOURCES :

Mathieu Vaillancourt
819 440-2700 poste 279

Joël Constantineau
819 440-2700 poste 244



701, rue Iberville
Mont-Laurier
(Québec) J9L 3W7
Tél.: 819 440-2700
Télec.: 819 440-2010

SCIAGE – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

| GROUPES D'ESSENCES | Prime <i>14 po et +, 4 f.c. 16 po et +, 3 f.c.</i> | Sélect <i>12-13 po, 4 f.c. 13-15 po, 3 f.c.</i> | S1 <i>11 po, 4 f.c. 12 po, 3 f.c. 13 po et +, 2 f.c.</i> | S2 <i>9-10 po, 4 f.c. 10-11 po, 3 f.c. 12 po, 2 f.c.</i> | S3 <i>8 po, 4 f.c. 9 po, 3 f.c. 9-10-11 po, 2 f.c.</i> | S4 <i>8 po, 2 ou 3 f.c. 8 po et plus, 1 f.c.</i> |
|--------------------|---|--|---|---|---|---|
| Érable à sucre | 600 \$ | 525 \$ | 410 \$ | 360 \$ | 310 \$ | 180 \$ |
| Bouleau jaune | 650 \$ | 575 \$ | 410 \$ | 335 \$ | 285 \$ | 140 \$ |
| Bouleau blanc | 625 \$ | 525 \$ | 385 \$ | 310 \$ | 260 \$ | 140 \$ |
| Chêne rouge | 750 \$ | 700 \$ | 500 \$ | 375 \$ | 350 \$ | 140 \$ |
| Chêne blanc | 750 \$ | 700 \$ | 500 \$ | 375 \$ | 350 \$ | 140 \$ |
| Frêne noir | 400 \$ | 375 \$ | 300 \$ | 250 \$ | 225 \$ | 140 \$ |
| Frêne blanc | 400 \$ | 375 \$ | 300 \$ | 250 \$ | 225 \$ | 140 \$ |
| Tilleul | 350 \$ | 350 \$ | 350 \$ | 200 \$ | 200 \$ | 140 \$ |
| Cerisier | 575 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ | 170 \$ |
| Noyer | 575 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ | 170 \$ |
| Caryer | 575 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ | 170 \$ |
| Orme | 575 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ | 170 \$ |

Les billots doivent être coupés en longueur paires et impaires, de 8 pieds jusqu'à 12 pieds. Surlongueur de 6 pouces.

DÉROULAGE 9 PIEDS 4 POUCES – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

| GROUPES D'ESSENCES | Prime <i>14 po +, 4 f.c.</i> | D1 <i>12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c.</i> | D2 <i>11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c.</i> | D3 <i>10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c.</i> |
|--------------------|---------------------------------|---|---|--|
| Bouleau blanc | 1 425 \$ | 1 025 \$ | 750 \$ | 525 \$ |
| Bouleau jaune | 1 425 \$ | 1 025 \$ | 750 \$ | 525 \$ |

DÉROULAGE 9 PIEDS 4 POUCES – Prix usine pour un mille pieds mesure de planche

PEUPLIER

- ▶ Les billes doivent avoir un minimum de 10 pouces au fin bout, aucune face claire exigée
- ▶ Aucune limite pour les petits nœuds solides ayant $\frac{3}{4}$ de pouces et moins de diamètre
- ▶ Aucune limite pour les nœuds sains et solides ayant entre $\frac{3}{4}$ et 2 po de diamètre
- ▶ Maximum de 2 nœuds sains et solides ayant entre 2 po et 4 po de diamètre.
- ▶ Nous acceptons une fente droite d'une longueur maximale de 1 pied
- ▶ La flèche maximale est de 2 pouces
- ▶ Une carie centrée de 1 pouce maximum acceptée
- ▶ Les billes ne rencontrant pas ces spécifications ne seront pas payées.

UNE SEULE CLASSE
(aucun liard accepté)

400 \$ / mpmp

FORESPECT INC.

PERSONNES RESSOURCES :

Sébastien Paquette

Tél. : 819 426-3553, poste 225
Cell. : 819 712-1335

Robin Leggett

Tél. : 819 426-3553, poste 223
Cell. : 819 962-1112



FORESPECT INC
Transformation de bois franc
Quality Hardwood Lumber

768, Route 323
Namur (Québec)
J0W 1N0

Télécopieur
819 426-3704

Courriel :
s.paquette@forespect.ca

| GROUPES D'ESSENCES (Species Group) | SCIAGE - Prix net pour un mille pieds mesure de planche | | | | | |
|---------------------------------------|---|--|---|---|---|--------|
| | Prime 14 po -15 po, 4 f.c. ou 16 po, 3 f.c. | Sélect 13 po et +, 3 f.c. Ér. cœur 1/2 diam. | S1 12 po et +, 2 f.c. 11 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam. | S2 10 po - 11 po, 2 f.c. Ér. cœur 2/3 diam. 9 po, 4 f.c. Ér. cœur 1/2 diam. | S3 8 po - 9 po, 2 f.c. Ér. cœur 1/2 diam. | S4 |
| Chêne rouge (Red Oak) | 775 \$ | 625 \$ | 525 \$ | 450 \$ | 350 \$ | 125 \$ |
| Érable blanc (Hard Maple) | 950 \$ | 725 \$ | 625 \$ | 525 \$ | 375 \$ | 125 \$ |
| Érable (max. 1/2 cœur) (Maple) | 750 \$ | 575 \$ | 475 \$ | 450 \$ | 300 \$ | 125 \$ |
| Cerisier (Cherry) | 650 \$ | 550 \$ | 425 \$ | 325 \$ | 200 \$ | 125 \$ |
| Merisier (Yellow Birch) | 700 \$ | 525 \$ | 425 \$ | 375 \$ | 275 \$ | — |
| Bouleau blanc (White Birch)** | 525 \$ | 525 \$ | 425 \$ | 400 \$ | 250 \$ | 125 \$ |
| Frêne (Ash) | 600 \$ | 525 \$ | 425 \$ | 250 \$ | 200 \$ | — |
| Tilleul (Basswood) | 500 \$ | 425 \$ | 325 \$ | 200 \$ | 150 \$ | — |
| Plaine (Soft Maple) | 550 \$ | 475 \$ | 375 \$ | 200 \$ | 150 \$ | — |
| Chêne blanc (White Oak) | 500 \$ | 400 \$ | 300 \$ | 200 \$ | 150 \$ | — |
| Peuplier (Poplar) | 425 \$ | 375 \$ | 275 \$ | 150 \$ | 150 \$ | — |
| Hêtre (Beech) | 225 \$ | 225 \$ | 225 \$ | 150 \$ | 150 \$ | — |

N.B. Longueurs paires et impaires de 8 pi à 16 pi. Surlongueur de 4 po sur toutes les billes.

**Bouleau blanc / White birch : trace de fleck baisse de 1 grade.

| GROUPES D'ESSENCES (Species Group) | DÉROULAGE - 9 pi 4 po | | |
|--|--|--|--|
| | V1 14 po et +, 4 faces claires Bille de pied | V2 14 po et +, 3 faces claires 12 po -13 po, 4 f.c., Bille de pied | V3 11 po -12 po -13 po, 3 faces claires |
| Merisier & bouleau blanc (Yellow & White birch) Longueur 8 pi 6 po et 9 pi 6 po | 1500 \$ | 1050 \$ | 800 \$ |
| Érable à sucre (max. 1/3 cœur) (Sugar Maple) Longueur 8 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po | 1200 \$ | 900 \$ | — |



LES CULASSES
HAUTES-LAURENTIDES

1092, RUE LACHAPELLE
MONT-LAURIER (QC) J9L 3T9
819-623-7313

TÊTE DE MOTEUR

DIESEL ET ESSENCE

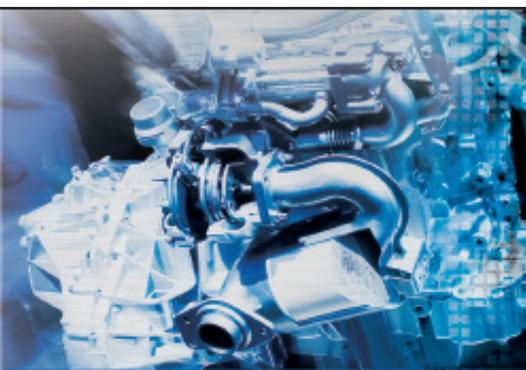
- Reconditionnement de tête et bloc moteur
- Perçage de bloc moteur et encore plus...

FREINS

- Regarnissage de tous genres
- Réparation de systèmes d'embrayage de véhicule (clutch)

OUTILS

- Vente & réparation
- Compresseur • Génératrice
 - Outils pneumatiques
 - Outils électriques • etc...



www.groupeKTG.com

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016

PRODUITS FORESTIERS LAURENTIENS

PERSONNE RESSOURCE :

Denis Loyer

Tél. : 819 275-7654

Cell. : 819 616-7828

pflaurentiens@hotmail.com

590, montée Lac-Castor

Rivière-Rouge (Québec)

JOT 1T0

Télé. : 819 275-3663



**Produits Forestiers
Laurentiens**

SCIAGE - Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

| GROUPES D'ESSENCES | Sélect | No 1 | No 2 | No 3 | No 4 |
|--|--|---|--|---|---|
| Peuplier faux-tremble | 445 \$ 14 po et +, 4 f.c. | 390 \$ 14 po et +, 3 f.c. 12-13 po +, 4 f.c. | 300 \$ 10-11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c. | 230 \$ 9 po, 4 f.c. 10 po et +, 1 f.c. | 160 \$ 8 po et 9 po, 1 f.c. Billots déclassés |
| 20 \$ ajouté pour chacune des classes pour le bois provenant de l'Outaouais *** Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi *** | | | | | |
| Tilleul | 475 \$ 14 po et +, 4 f.c. | 400 \$ 11 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 3 f.c. | 300 \$ 11 po et +, 3 f.c. 10 po et +, 4 f.c. 12 po et +, 2 f.c. | 230 \$ 9 po et +, 4 f.c. 10 po et +, 2 f.c. | 150 \$ 8 po et 9 po, 2 f.c. |
| Les billots sont acceptés en longueur de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi, sauf pour la classe Sélect qui est acceptée en longueur de 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. | | | | | |
| Pin blanc | 450 \$ 15 po et + 4 f.c. | 380 \$ 12 po à 14 po, 4 f.c. 15 po et +, 3 f.c. | 310 \$ 15 po et +, 2 f.c. 12 à 14 po et +, 3 f.c. | 260 \$ 10 po et + | --- |
| Pour obtenir les prix de la classe Sélect et No 1, les billots doivent être en mesure de 12 pi, 14 pi et 16 pi. Pour les classe No 2 et No 3 les longueurs de 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. sont acceptées. | | | | | |
| Pruche | Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi mais la scierie demande de faire le plus possible des longueurs de 8 pi et 16 pi. Les billots déclassés seront payés à 100 \$ du mille pieds mesure de planche. Aucune roulure ni de nœud noir. | | | | Un seul prix 300 \$ |
| Pin rouge | Les billots doivent avoir 9 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 pi. Les billots déclassés seront payés à 160 \$ du mille pieds mesure de planche | | | | Un seul prix 325 \$ |
| Mélèze | Un seul prix 300 \$ Les billots doivent avoir 10 po et plus au fin bout. Les longueurs acceptées sont 8 pi, 10 pi, 12 pi, 14 pi et 16 po. | | | | Un seul prix 300 \$ |

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ESSENCES

- Surlongeur de 6 po ► Aucune fourche ne sera acceptée ► Les extrémités des billots doivent être coupées perpendiculairement à l'axe
- Les branches et les nœuds doivent être coupés au ras du tronc ► Seulement les billots fraîchement coupés d'un arbre sain seront acceptés.

Taux moyen de transport : 56,08 \$ (mpmp) / Prélevé syndical : 6,25 \$ (mpmp)

NOUVEAU SYSTÈME HYDRAULIQUE
POUR CHARGER et TOURNER
LES BILLOTS

OFFRE DE LANCEMENT DE NOTRE CHARGEUR DE BILLOTS

Informez-vous !

Peut s'installer sur toutes
les Scieries SMG

Scierie à partir de
4495\$

**SMG
Champion**
SCIERIE MOBILE GILBERT

6325 boul. Wilfrid-Hamel, L'Ancienne-Lorette (QC)
1-888-871-2248

Votre représentant local:

TECHNI-SCIE D.M.
2671 Route 148 Ouest
Papineauville, QC J0V 1R0
T. 819-427-5383

NOTRE NOUVEAU CHARGEUR DE BILLOTS

FACILE • SIMPLE • ROBUSTE

www.smgchampion.com

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016

SCIERIE BONDU

PERSONNES RESSOURCES :

Michel Hamel

Tél. : 819 597-2481 • Cell. : 514 867-9214

michel.hamel@scieriebundu.ca

Daniel Quevillon

Tél. : 819 587-9790 poste 34 • Cell. : 819 660-4612



**SCIERIE
BONDU**

**319, chemin Bondu
Notre-Dame-de-Pontmain
(Québec) J0W 1S0**

| GROUPES D'ESSENCES | SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mpmp | | | |
|--------------------|---|--|---|--|
| | Sélect 16 po et plus, 4 f.c. | S1 14 po et plus, 3 f.c. | S2 10 po et plus, 2 f.c. | S3 9 po et plus, 0 f.c. |
| Pin blanc | Longueur de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement | | 10 pi-12 pi-14 pi ou 16 pi | 8 pi-10 pi-12 pi-14 pi-16 pi |
| | Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure | Nœuds sains de 3 po et moins Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po | Nœuds sains de 5 po et moins Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po | Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po |
| | 715 \$ | 440 \$ | 330 \$ | 275 \$ |
| Pin rouge | S1 16 po et plus, 4 f.c. | | S2 14 po et plus, 2 f.c. | |
| | Longueur de 12 pi - 14 pi et 16 pi seulement | | | 8 pi à 16 pi |
| | Aucun nœud Aucune pourriture Aucune courbure | | Nœuds sains de 3 po et moins Maximum 30 % de pourriture Courbure maximum de 2 po | Nœuds sains tolérés Maximum de 50 % de pourriture Courbure maximum de 2 po |
| | 500 \$ | | 350 \$ | 275 \$ |

IMPORTANT : IL FAUT APPELER UN REPRÉSENTANT DE LA SCIERIE AVANT TOUTE LIVRAISON

PERSONNE RESSOURCE :

Jean-Paul Michaud

Cell. : 514 229-5614



SCIERIE CARRIÈRE LTÉE

**525, boulevard de l'Aéroparc
Lachute (Québec) J8H 3R8**

Tél. : 450 562-8578

Sans frais : 800 567-2647

Télé. : 450 562-8570

www.scieriecarriere.com

| GROUPES D'ESSENCES | SCIAGE - Prix usine pour un mille pieds mesure de planche | | | | | |
|--------------------------|---|---|--|---|---|--|
| | Prime 16 po +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c. | S1 14-15 po, 3 f.c. 12-13 po, 4 f.c. | S2 12-13 po, 3 f.c. 11 po, 4 f.c. | S3 12 po +, 2 f.c. 11 po, 3 f.c. 10 po, 4 f.c. | S4 10-11 po, 2 f.c. 9 po, 3-4 f.c. | Pallet 10 po +, 1 f.c. 9 po, 2 f.c. 8 po, 3-4 f.c. |
| Érable 1/3 cœur | 1 000 \$ | 850 \$ | 665 \$ | 500 \$ | 385 \$ | 250 \$ |
| Érable 1/2 cœur | 850 \$ | 665 \$ | 500 \$ | 385 \$ | 300 \$ | 125 \$ |
| Érable régulier | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ | 175 \$ | 125 \$ |
| Bouleau jaune - Cerisier | 725 \$ | 625 \$ | 525 \$ | 400 \$ | 325 \$ | 250 \$ |
| Bouleau blanc | 550 \$ | 425 \$ | 325 \$ | 275 \$ | 200 \$ | 175 \$ |
| Chêne rouge | 800 \$ | 675 \$ | 600 \$ | 500 \$ | 450 \$ | 325 \$ |
| Frêne blanc - Plaine | 550 \$ | 450 \$ | 375 \$ | 300 \$ | 275 \$ | 225 \$ |
| Peuplier - Tilleul | 350 \$ | 300 \$ | 275 \$ | 225 \$ | 200 \$ | 125 \$ |
| Autres feuillus | 325 \$ | 300 \$ | 275 \$ | 250 \$ | 225 \$ | 150 \$ |

| GROUPES D'ESSENCES | DÉROULAGE - 9 pi 4 po | | | |
|--------------------|-----------------------------|-------------------------|----------------------------------|--|
| | D1 16 po et + 4 f.c. | D2 14 po, 4 f.c. | D3 12 po et 13 po, 4 f.c. | D4 11 po, 4 f.c. <small>Bille de souche seulement</small> |
| Érable 1/3 cœur | 1200 \$ | 1100 \$ | 950 \$ | 800 \$ |
| Bouleau jaune | 1450 \$ | 1150 \$ | 800 \$ | 600 \$ |
| Bouleau blanc | 800 \$ | 700 \$ | 600 \$ | 500 \$ |
| Chêne rouge | 850 \$ | 800 \$ | 700 \$ | ---- |

Longueurs : paires et impaires acceptées. **Sciage :** surlongueur de 4 po

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016

GROUPE CRÊTE

PERSONNE RESSOURCE :

Mme Geneviève Forget

Tél.: 819 688-5550 poste 240

Télec.: 819 688-3583



www.groupecrete.com

USINE DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ

1617, Route 117
Saint-Faustin-Lac-Carré
(Québec) J0T 1J2

USINE DE CHERTSEY

8227, Route 125, C.P. 300
Chertsey (Québec) J0K 3K0

DIVISION NORD
HAUTES-LAURENTIDES

GROUPES D'ESSENCES

Prix NET au producteur pour une tonne métrique verte

| | Longueur | Diamètre au fin bout | Prix |
|---------------------|----------------|----------------------|----------|
| Sapin | 12 pi et 16 pi | 4 po et plus | 56,60 \$ |
| Épinette - Pin gris | 12 pi et 16 pi | 4 po et plus | 61,13 \$ |

Taux moyen de transport : 14,75 \$ t.m.v • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v.

Prix NET au producteur pour un mille pieds mesure de planche

| | | | |
|----------|----------------|--------------|-----------|
| Sapin | 16 pi | 6 po et plus | 325,17 \$ |
| Épinette | 12 pi | 6 po et plus | 320,17 \$ |
| Pin gris | 16 pi et 12 pi | 4 po et 5 po | 265,17 \$ |
| | 8 pi et 10 pi | 4 po et plus | 130,17 \$ |

Taux moyen de transport : 83,00 \$ mmpm • Prélevé syndical : 11,83 \$ mmpm

DIVISION SUD
BASSES-LAURENTIDES
OUTAOUAIS

Prix USINE au producteur avant paiement du transport pour une tonne métrique verte

| | | | |
|---------------------|----------------|--------------|----------|
| Sapin | 12 pi et 16 pi | 4 po et plus | 71,35 \$ |
| Épinette - Pin gris | 12 pi et 16 pi | 4 po et plus | 75,88 \$ |

Vous devez payer votre transporteur vous-même • Prélevé syndical : 2,15 \$ t.m.v

Prix USINE au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

| | | | |
|----------|----------------|--------------|--------|
| Sapin | 16 pi | 6 po et plus | 420 \$ |
| Épinette | 12 pi | 6 po et plus | 415 \$ |
| Pin gris | 16 pi et 12 pi | 4 po et 5 po | 360 \$ |
| | 8 pi et 10 pi | 4 po et plus | 225 \$ |

Vous devez payer votre transporteur vous-même • Prélevé syndical : 11,83 \$ mmpm

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- Surlongueur de 6 po ► Les extrémités de billots doivent être coupés perpendiculairement à l'axe ► Les nœuds doivent être rasés à l'effleurement du tronc
 - Les billots doivent être droits ► Aucune fourche ► Aucun bois mort, incendié, endommagé par les insectes ► Aucun bois des champs ou renfermant des corps métalliques
- Note : pour les producteurs qui désirent être payés à la tonne, on doit respecter les mêmes spécifications, sauf que les billots peuvent être empilés gros bouts et fins bouts mélangés. Aussi le chargement peut contenir un maximum de 10 % de billots en longueur de 8 pi et 10 pi et ces billots doivent être séparés des billots de 12 pi et 16 pi.**

BRANCHÉ SUR LA FORÊT !



850, rue Taché, Mont-Laurier



Centre de Formation
Professionnelle
Mont-Laurier

L'efficacité en formation ! cfpml.qc.ca

819 623.4111 • 1.866.314.4111

RÉPERTOIRE DES PRIX - DÉCEMBRE 2016

COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE

PERSONNE RESSOURCE:

Gaétan Bergeron

Tél. : 819 686-2043 • Cell. : 819 429-3368

www.commonwealthplywood.com



SCIERIE DE MONT-LAURIER

172, avenue du Moulin
Mont-Laurier (Québec)
J9L 3W1

Tél. : 819 623-2845

Télé. : 819 623-5979

| GROUPES D'ESSENCES | Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche | | | | |
|------------------------------|---|--|--|---|---|
| | Prime 14-15 po, 4 f.c. 16 po, 3 f.c. | Sélect 12-13 po, 4 f.c. 13 po +, 3 f.c. | S1 10-11 po, 4 f.c. 12 po +, 2 f.c. | S2 9 po, 4 f.c. 10-11 po, 2 f.c. | S3 8 po, 4 f.c. 9 po +, 1 f.c. • 10 po +, 0 f.c. |
| Bouleau jaune | 625 \$ | 550 \$ | 400 \$ | 325 \$ | 275 \$ |
| Bouleau blanc | 600 \$ | 500 \$ | 375 \$ | 300 \$ | 250 \$ |
| Chêne rouge | 750 \$ | 700 \$ | 500 \$ | 375 \$ | 350 \$ |
| Érable à sucre 1/3 cœur | 900 \$ | 850 \$ | 600 \$ | 450 \$ | 325 \$ |
| Érable à sucre régulier | 575 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 300 \$ |
| Frêne | 400 \$ | 375 \$ | 300 \$ | 250 \$ | 225 \$ |
| Tilleul | 425 \$ | 375 \$ | 325 \$ | 250 \$ | 125 \$ |
| DÉROULAGE - 9 pi 4 po | | | | | |
| | Prime 14 po +, 4 f.c. | No 1 12-13 po, 4 f.c. 14 po +, 3 f.c. | No 2 11 po, 4 f.c. 12-13 po, 3 f.c. | No 3 10 po, 4 f.c. 11 po, 3 f.c. • 14 po, 2 f.c. | |
| Bouleau blanc | 1425 \$ | 1025 \$ | 725 \$ | 525 \$ | |
| Chêne rouge | 1100 \$ | 750 \$ | 600 \$ | 500 \$ | |
| Érable 1/3 cœur | 1500 \$ | 1150 \$ | 900 \$ | 800 \$ | |
| Bouleau jaune | 1425 \$ | 1025 \$ | 725 \$ | 525 \$ | |

STELLA-JONES

PERSONNE RESSOURCE:

M. Philippe Fredette

Tél. : 819 986-8998

Cell. : 819 664-0423

pfredette@stella-jones.com



www.stella-jones.com

426, ch. de Montréal Est
C.P. 2737 Gatineau (Québec)
J8M 1V6

Télé. : 819 986-9911

| GROUPES D'ESSENCES | POTEAUX NON-ÉCORCÉS | | | |
|-----------------------|--|----------------------------|-------------------------------------|--------------------------------|
| | Mesure à 6 pieds de la souche en circonférence | Longueur du poteau en pied | Mesure au fin bout en circonférence | Prix du poteau (bord de route) |
| Pin rouge Pin gris | 40 po à 46 po | 42 pi | 23 po | 75 \$ |
| | 42 po à 48 po | 47 pi | 25 po | 95 \$ |
| | 47 po à 53 po | 52 pi | 25 po | 130 \$ |
| | 48 po à 54 po | 57 pi | 25 po | 160 \$ |
| | 50 po à 56 po | 62 pi | 25 po | 170 \$ |

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES DE FAÇONNAGE

- ▶ Aucune carie ou pourriture ▶ Aucune section morte sur le tronc
- ▶ Pas de coude ▶ Courbure légère acceptée

LAUZON RESSOURCES FORESTIÈRES

PERSONNES RESSOURCES :

M. André Mallette

Tél. : 819 985-0600 poste 235
Cell. : 819 775-1239
andre.mallette@lauzonltd.com



LAUZON®

Thurso, Ressources forestières

M. Christian Vézina

Cell. : 819 962-3417
christian.vezina@lauzonltd.com

175, rue Alexandre
Thurso (Québec) J0X 3B0
Télec. : 819 985-3029

www.lauzonltd.com
www.plancherslauzon.com

ACHAT DE CHÊNE ROUGE EN LONGUEUR

Prix livré minimum garanti de 67\$ la tonne métrique verte • Aucun tronçonnage

SPÉCIFICATIONS MINIMALES

- Diamètre minimal à la souche de 8"
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
- Les billes contenant du métal ou des fourches ne seront pas payées.
- Découpe à l'équerre / pas de tiges brisées
- Arbres complets seulement (Bille de souche doit être présente).

- Possibilité de bonis additionnels par tranches de 5 \$/tmv pour du bois de qualité supérieure.*
- À titre indicatif, pour une coupe de bois générant un ratio sciage/pâte de 50/50, la partie pâte représente 48 \$/tmv en tout temps. Pour la partie sciage :
 - 67 \$/tmv correspondra à 505 \$/mpmp
 - 72 \$/tmv correspondra à 565 \$/mpmp*
 - 77 \$/tmv correspondra à 625 \$/mpmp*

* Visite de terrain obligatoire avant de fixer le prix

SCIAGE – Prix BRUT au producteur avant paiement du transport pour un mille pieds mesure de planche

| GROUPES D'ESSENCES | Prime 16 po et +, 3 f.c. 14-15 po, 4 f.c. | Sélect 14 po et +, 3 f.c. | # 1 11 po, 3 f.c. | # 2 10 po, 2 f.c. | # 3 (pallet) 8 po, 1 f.c. 10 po, 0 f.c. | # 4 (pallet) 7-9 po, 0 f.c. |
|--|---|------------------------------|---|----------------------|---|--------------------------------|
| Chêne rouge (Red Oak) | 800 \$ | 700 \$ | 600 \$ | 500 \$ | 400 \$ | 350 \$ |
| Érable 1/2 cœur (Maple 1/2 heart*) | 1000 \$ | 875 \$ | 725 \$ | 625 \$ | 475 \$ | 375 \$ |
| Érable à sucre régulier (Regular Maple*) | 800 \$ | 650 \$ | 525 \$ | 450 \$ | 350 \$ | 300 \$ |
| Plaine (Soft Maple*) | --- | 350 \$ | 300 \$ | 250 \$ | --- | --- |
| Merisier (Yellow Birch*) | 725 \$ | 650 \$ | 525 \$ | 350 \$ | 275 \$ | 250 \$ |
| Bouleau (White Birch*) | 500 \$ | 425 \$ | 400 \$ | 350 \$ | 275 \$ | 250 \$ |
| Cerisier (Cherry) | --- | 400 \$ | 285 \$ | 285 \$ | --- | --- |
| Tilleul (Basswood) | --- | 285 \$ | 185 \$ | 185 \$ | --- | --- |
| GRADES | 12 po et +, 2 f.c. | 9 po et +, 0 et 1 f.c. | BOIS FRAIS SEULEMENT. AUCUNE BILLE CHAUFFÉE NE SERA ACCEPTÉE. * Entre le 1 ^{er} avril et le 31 août, appelez l'acheteur avant de livrer érables & bouleaux * Between April 1 st & August 31 st call the buyer before delivering Maple & Birches. | | | |
| Frêne noir et blanc (Black & White Ash) | 600 \$ | 350 \$ | FRESH WOOD ONLY. STAINED LOGS WILL BE CULLED. | | | |

Billes acceptées Sawlogs accepted

Longueur entre 7 pi et 12 pi avec surlongueur de 4 po minimum et un diamètre maximal de 28 po. / 7' to 12' in length, min. trim of 4", max. overall diameter of 28"
Les billes excédant 12 pi 6 po de longueur seront payées comme des billes de 12' 6" ces billes étant impossibles à transformer à la scierie de Lauzon.
Logs exceeding 12' 6" in length will be paid as 12' 6" logs Lauzon's sawmill not being suited to process such logs.

SPÉCIFICATIONS DES BILLOTS / LOG SPECS

- Possibilité de livrer des parties de voyages / We accept partial loads
- Billes droites et fraîches / Logs absolutely straight and fresh cut from live timber.
- Nœuds acceptés mais ceux-ci doivent être rasés.
Knots accepted but they need to be trimmed flush to the stem.
- Déductions appliquées pour les courbes, la pourriture, les cimes, les rouleurs et le bois chauffé.
Deductions will be applied for rot, seams, sweeps, shakes or stain.
- Les billes de moins de 7 po et de plus de 28 po ne seront pas payées.
Logs with diameters less than 7" (small end) or exceeding (butt end) will be culled.
- Les billes fendues, avec métal ou fourches ne seront pas payées.
Split logs or logs containing metal or with forks will be culled.
- Découpe à l'équerre - pas de tiges brisées / Square cut ends - No broken tops.
- L'érable avec un cœur supérieur à 70 % sera payé dans la classe inférieure. / Hard maple with heart greater than 70% will be paid as per the lower class.

PAIEMENTS RAPIDES GARANTIS

Toutes les livraisons reçues dans une semaine donnée seront payées le vendredi de la semaine suivante.

FAST PAY SCHEDULE

All loads delivered in any given week will be paid friday of the following week.

VOTRE TRANSPORTEUR, VOTRE CONSEILLER

Notre association a conclu une entente de deux ans avec le Syndicat des producteurs forestiers de Labelle concernant les conditions de transport sur le territoire du Plan conjoint de Labelle. Nos membres sont très heureux de pouvoir ainsi continuer à offrir un excellent service. Je désire par cet article attirer votre attention sur les nouveautés de cette convention et du nouveau rôle que nous sommes appelés à jouer.

Lors des négociations, les représentants du Syndicat ont insisté pour que nous nous impliquions davantage au niveau du contrôle de la qualité des chargements à livrer. Nous avons accepté en signant l'entente d'exercer une supervision attentive de la qualité du bois que nous chargeons. Nous avons aussi accepté une responsabilité financière dans les cas où un chargement se voit refusé ou subir une coupure. Notre volonté est d'aider le producteur à bien réaliser la production de son bois. Comme nous visitons les différentes usines quotidiennement et que nous sommes en contact avec les responsables de la qualité, nous connaissons leurs exigences.

Dans le passé, nous transmettions régulièrement nos craintes aux producteurs quand le bois à charger nous apparaissait non-



Lévis Diotte
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION
LES TRANSPORTEURS DU BOIS
PRIVÉ DU NORD INC.

conforme, mais les producteurs n'appliquaient pas toujours nos conseils et n'effectuaient pas toujours nos demandes de corrections. Cette façon d'agir doit maintenant faire partie du passé, car notre responsabilité financière fait en sorte que nous avons maintenant un droit de regard sur la qualité du bois à livrer.

Pour devenir un conseiller efficace et un intermédiaire respecté, nous devons nous assurer de la qualité de notre chargement avec un pouvoir décisionnel sur la conformité du bois à livrer. Nous sommes convaincus que la mise en place de cette nouvelle responsabilité se fera harmonieusement et pour bien jouer notre rôle de supervision il faudra que les producteurs collaborent avec les transporteurs, respectent nos observations et les mettent en application.

En tant que producteur vous avez maintenant à votre disposition un conseiller bien informé des standards de l'industrie, nous en tant que transporteur nous aurons moins de complications et de retards à l'usine et les

industriels eux, obtiendront du bois conforme à leurs exigences. **Triple situation gagnante.**

Je me joins à l'ensemble de mes membres et profite de l'occasion pour vous souhaiter à vous tous, une très joyeuse période des fêtes, santé et prospérité pour la prochaine année.

L'ASSOCIATION ATTIRE VOTRE ATTENTION SUR DEUX CLAUSES DE LA NOUVELLE CONVENTION

35 TONNES MÉTRIQUES VERTES (TMV) MINIMUM

Cette règle du 35 tmv existe depuis plusieurs années et son application a été grandement simplifiée dans la nouvelle convention. S'il y a un manque de bois pour que le transporteur puisse avoir un chargement avec un minimum de volume de 35 tmv, il est justifié pour votre transporteur de demander une compensation monétaire. La signature d'un simple formulaire permettra à l'administration du Syndicat d'effectuer la compensation à même le revenu de votre livraison.

TEMPS PRÉVU POUR LE CHARGEMENT EN FORÊT : 1 HEURE

Le temps prévu pour le chargement du bois sur le chantier forestier du producteur est d'une heure (60 min.) Dans le cas où le transporteur prendrait plus de temps, et ce pour diverses raisons imputables au producteur, une compensation financière peut être exigée par le transporteur.

BÂTISSEZ
votre propre **ENTREPRISE.**

POSSÉDER UNE SCIE PORTATIVE WOOD-MIZER EST UN INVESTISSEMENT PAYANT! DÉCOUVREZ COMMENT.

D'innombrables propriétaires de scies Wood-Mizer transforment, avec succès leur passion pour le bois, en une profession gratifiante et rentable. Choisissez parmi 12 modèles de scies et obtenez qualité et performances inégalées, ainsi qu'un service à la clientèle légendaire. Appelez pour un catalogue **GRATUIT** ou visitez woodmizer.ca. Bâtissez votre propre entreprise avec Wood-Mizer.

PICKEN'S DEPUIS 1983 **Vendeur - QC - Dealer**
WATERLOO, QC
pickensfarmequipment.ca

Wood-Mizer
877.866.0667 woodmizer.ca

© 2016 Wood-Mizer LLC

LISTE DES TRANSPORTEURS



Les Transporteurs du bois privé du Nord inc.

www.transporteursboisprive.ca

BOUCHETTE

Chantal Latourelle 819 441-2552

FERME-NEUVE

Jean-Maurice Papineau...819 587-3360
Création Madéro inc.... 819 587-4575
Sylvio Morin..... 819 587-4582

KIAMIKA

Jonathan Groulx..... 819 585-9313
Yves Guénette..... 819 623-4961

LAC-DES-ÉCORCES

Tommy Lamarche 819 660-0720
Émile St-Pierre 819 440-9433

LAC-DU-CERF

Roch Gougeon..... 819 597-4259

LACHUTE

Stéphane Giroux..... 514 823-2702
Stéphane Servant..... 514 945-4221

MONT-LAURIER

Gaétan Bertrand..... 819 623-5395
Normand Brisebois..... 819 623-6785
Martin Boisclair..... 819 203-0710
Steve Dicaire..... 819 623-6437
Lévis Diotte..... 819 623-1599
Simon Diotte..... 819 623-2997
Ent. Brisebois et fils..... 819 623-4006
Luc Filion..... 819 440-4212
Robert Fleurant..... 819 623-3470
Alain Léonard 819 623-5929

Fred Léonard..... 819 440-2924
Lucien Léonard..... 819 623-1902

MONT-LAURIER

André Mayer..... 819 623-3407
Yves Michaudville 819 623-6879
Mielke et fils 819 623-5639
Keven Paquette..... 819 440-4546
Francis Piché..... 819 440-9520
PJ St-Louis..... 819 623-3905
Loys Thomas..... 819 623-1255
Patrice Turpin..... 819 623-0634
Sylvain Gaudreault 819 616-9580

MONT-SAINT-MICHEL

Mario Houle..... 819 587-3306
Yan Lévesque 819 587-4076
Mathieu Saumure..... 819 660-0099

NOMININGUE

Jean-Guy Bruneau..... 819 278-4455

NOTRE-DAME-DU-LAUS

Gilles Saint-Louis 819 767-2645
Jean-Claude Gougeon.. 819 767-2630
Jean-François Binette... 819 767-2089

SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES

Gaétan Diotte 819 597-4076
Jude Diotte..... 819 597-2671
Daniel Filion..... 819 597-4269
Patrick Lachaine..... 819 597-4581

SAINTE-ANNE-DU-LAC

Paul Bélisle 819 586-2484
Laurier Lévesque..... 819 586-2433

RIVIÈRE-ROUGE

Marcel Gareau..... 819 275-7970
Martin Gareau..... 819 275-3987
Nicolas Gargantini 819 278-7108
Sylvain Perrier 819 275-7759
Jocelyne Lacasse..... 819 275-7742

L'ASCENSION

Michel Doré 819 275-7674
RRF Perrier..... 819 275-2558

MANIWAKI

Hubert et fils 819 441-0165

MONT-TREMBLANT

Jody Miller 819 429-4059

*LISTE
EN VIGUEUR
DEPUIS LE
1^{ER} JANVIER
2016

En vertu du Règlement no 8084, adopté par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec le 13 juillet 2004, votre transporteur a l'obligation de payer une contribution annuelle de base de 200 \$ à notre association. Nous vous conseillons de choisir un transporteur déjà membre avant le choix de tout autre transporteur.

C.P. 12, Succursale Val-Barrette, Lac-des-Écorces J0W 1Y0 • Téléphone 819.585.3081

deloupe
102, Avenue du Parc Industriel
Saint-Évariste Forsyth (Qc), G0M 1S0
Tél. : 418-459-6443 - Fax : 418-459-6571

Transportez plus de bois avec Deloupe

LA REMORQUE TRAIL
dévouée en primeur dans Action-Forêt

TRACTION
PIÈCES • VÉHICULES LOURDS



PIÈCES D'AUTO

- ▶ Boyaux hydrauliques de marque Gates
- ▶ Huiles et lubrifiants ▶ Outillage
- ▶ Câbles étrangleurs pour débusqueuse

CARREFOUR INDUSTRIEL-LDG-NAPA INC.

1280, boul. A.-Paquette Mont-Laurier (Québec) J9L 1M7

Tél. : 819.623.6636

Télec. : 819.623.6638



Services
Bioforêt
Marc-André Hinse
ing.f.

Au service des propriétaires de la forêt privée

FORESTERIE
de la planification à l'exécution
TRAVAUX SYLVICOLES - GÉOMATIQUE
FAUNE - RÉCRÉOTOURIÈME
PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Marc-André Hinse, ingénieur forestier, est accrédité par l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides pour la livraison du programme de soutien aux propriétaires privés de lots boisés.

14, route 309 nord,
Ferme-Neuve, Qc. J0W 1G0

(819) 587-9790



www.servicesbioforet.ca

TREUILS PORTABLES À ESSENCE



**LÉGER
PERFORMANT
BRILLANT**

PCW3000

Poids : 20 lb
Puissance de tire : 1600 lb
P.D.S.F.: 1195\$*

PCW5000

Poids : 35 lb
Puissance de tire : 2200 lb
P.D.S.F.: 1495\$*

*Taxes applicables en sus.

PARFAITS POUR LA FORESTERIE ET LA CHASSE

1 888 388-7855

TROUVEZ VOTRE DÉTAILLANT SUR WWW.PORTABLEWINCH.COM

PRODUISÉS par **HONDA**

Propriétaires
Éric et Stéphane

R.B.Q. : 8108-8809-27



LACELLE & FRÈRES

EXCAVATION GÉNÉRALE

- GRAVIER • SABLE • TERRE
- PIERRE NETTE ET CONCASSÉE
- CONSTRUCTION DE CHEMINS
- INSTALLATION DE PONCEAUX

**ESTIMATION
GRATUITE**

**URGENCE
24H/7**



Ecoflo ENVIROSEPTIC **BIONEST**

81, rue Godard, Mont-Laurier
819 623-2424 • 1 866 757-2424

WWW.EXCAVATIONLACELLE.COM